



Don groupé

🕒 Date de création	8 juillet 2026 16:24
🎯 Niveau d'effort	🪶 Léger
👤 Profil	🐣 Je débute
👉 Type de don	💰 Don financier

🎯 Objectif

Mutualiser les dons individuels des collaborateurs·rices en une contribution collective unique versée à une ou plusieurs associations, pour donner à chacun le sentiment de peser plus fort ensemble que seul.

Pourquoi c'est pertinent pour le Giving Tuesday ?

Contrairement à l'arrondi sur salaire, le don groupé ne demande aucune mise en place technique avec la paie : c'est une action ponctuelle, rapide à organiser, parfaite pour une entreprise qui veut marquer le coup pour le Giving Tuesday, sans dispositif à long terme.

📋 Étapes clés

1. **Choisir la cause et la méthode de collecte** : cagnotte en ligne (HelloAsso, Leetchi...) ou collecte physique (enveloppe, urne) selon la culture de l'entreprise et la répartition géographique des équipes.
2. **Fixer un objectif clair et atteignable** : un montant cible ou un palier symbolique ("1€ par collaborateur ayant participé") donne un cap concret et facilite la communication de suivi.
3. **Envisager un abondement employeur** : l'entreprise peut s'engager à doubler ou compléter le montant collecté auprès des salariés, ce qui démultiplie l'impact et valorise l'engagement de la direction sans complexité administrative lourde.

4. **Communiquer le lien de don largement et simplement** : un seul lien, relayé sur tous les canaux internes (mail, intranet, affichage), avec une date de clôture claire pour créer un effet d'urgence positive autour du Giving Tuesday.
5. **Faire un point d'étape pendant la collecte** : annoncer à mi-parcours le montant déjà atteint pour maintenir la dynamique et inciter les retardataires à participer.
6. **Communiquer le résultat final avec transparence** : montant total collecté, part de l'abondement employeur le cas échéant, et si possible ce que ce montant permet concrètement de financer pour l'association (ex. "X repas distribués", "Y kits d'hygiène").

Points de vigilance

- Vérifier le cadre fiscal si l'entreprise abonde la collecte : selon le montage choisi, cela peut ou non entrer dans le cadre du mécénat avec réduction d'impôt, à valider avec votre service comptable ou juridique avant de communiquer un montant d'abondement.
- Une cagnotte en ligne implique parfois des frais de plateforme : les mentionner en toute transparence évite les questions gênantes après coup.
- Ne pas multiplier les causes en simultané : un don groupé fonctionne mieux avec une seule cause bien identifiée plutôt qu'un choix multiple qui dilue l'effet de mobilisation collective.

Ressources liées

 [Arrondi sur salaire](#)